



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Services Aux Personnes et Aux Territoires

CLASSE DE SECONDE PRO

Services aux personnes et aux territoires

SUIVIE D'UNE 1^{ÈRE} ET TERMINALE

SAPAT

A C T I V I T É S F A C U L T A T I V E S

Les Arcs

SECTION SPORTIVE

Diplôme du Ministère de la
jeunesse et du sport :
BPJEPS Activités Pour Tous
(APT)

Hyères

Langue des
signes français
Engagement
citoyen



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Bac Pro SAPAT offre une formation en 3 ans après une 3ème. Il s'adresse à des jeunes intéressés par l'accompagnement, les soins et les services à la personne (enfants, personnes âgées ou en situation de handicap) mais aussi plus largement par les services aux populations (animation, accueil, tourisme).

Le Bac Professionnel est une formation de niveau IV permettant :

- d'acquérir des techniques d'aide à la personne,
- d'appréhender le fonctionnement des structures de services,
- de comprendre la gestion et la création de services à la population en milieu rural,
- de se qualifier professionnellement dans le secteur des services aux personnes et des collectivités en milieu rural,
- de développer des compétences en terme d'esprit d'initiative, des capacités de travail en équipe, des prises de responsabilités et d'autonomie.

POURSUITES D'ÉTUDES

Études supérieures (sur dossier)

- BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux (DATR)
- BTS Services et Prestations des Secteurs : Sanitaire et Sociale (SP3S)
- BTS Économie Sociale et Familiale (ESF)
- BTS Tourisme
- IUT Carrières Sociales
- Universités : psychologie, sociologie, etc...

Concours et diplômes accessibles (à court et moyen termes)

- | | |
|------------------------------|---|
| • Aide médico-psychologique | • Éducateur de jeunes enfants |
| • Aide-soignant(e) | • Moniteur éducateur |
| • Auxiliaire de puériculture | • Concours administratifs fonction territoriale |
| • Auxiliaire de vie sociale | • Concours médicaux ou paramédicaux |
| | • Brevet Professionnel Jeunesse et Sports |



CONDITIONS D'ADMISSION

- En Seconde Professionnelle après la classe de 3ème (Procédure AFFELNET)
- En classe de Première, après un CAP ou une seconde générale et technologique : sur dossier et entretien de recrutement. S'adresser à l'établissement à partir du mois de Mars.

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français
- Histoire-Géographique
- Langue Vivante : anglais
- Biologie – Écologie
- Physique - chimie
- Mathématiques
- Enseignement moral et civique (EMC)
- Education socioculturelle (ESC)
- Technologie Informatique et multimédia (TIM)
- Documentation
- Éducation Physique et Sportive (EPS)

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Economie sociale et familiale (ESF)
- Sciences Économiques, Sociales et de Gestion (SESG)/Gestion de l'entreprise (GE)
- MAP : Module d'adaptation professionnelle (thème différent selon l'année)
- Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel (traitées par des enseignants de matières différentes)

ACTIVITÉS FACULTATIVES

- **Aux lycée des Arcs** : section sportive : préparation au BPJEPS Activités Pour Tous (APT) : diplôme du Ministère de la jeunesse et du sport (pour + d'informations, voir plaquette dédiée)
- **Au lycée de Hyères** : langue des signes français, engagement citoyen

STAGES

Stages individuels en entreprise

15 à 17 semaines dont 13 sur la scolarité

Stages collectifs

1 semaine "éducation à la santé et au développement durable"

2 semaines "projet d'animation en milieu professionnel"

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Dans le secteur des services aux personnes :

- Services à domicile : aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, assistant(e) de responsable de secteur, coordinateur/trice des activités d'aidants et accompagnant de personnes en situation de dépendance
- Services en structures : agent des services hospitaliers, agent des services hospitaliers faisant fonction d'aide-soignant(e) et intervenant en structures d'accueil de la petite enfance
- Services dans des entreprises agricoles ou rurales : accueillant social

Dans le secteur du service aux populations et aux territoires :

chargé(e) d'accueil, agent d'accueil et d'animation, chargé(e) d'accueil et de secrétariat, agent social, agent polyvalent d'accueil et de médiation numérique, assistant(e) services à la population ...

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

L'examen du Bac Pro est délivré pour une partie en contrôle en cours de formation pendant le cycle terminal (1ère et Terminale) et par des épreuves ponctuelles terminales dont une soutenance du rapport de stage.
Possibilité pour les élèves volontaires du lycée des Arcs de préparer le BPJEPS Activités Pour Tous (APT) à travers la section sportive.



 32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères

 04.94.01.35.55

 lycee.hyeres@agricampus.fr



 Route de Sainte Cécile
"Les Magnanarelles" - BP 30
83460 Les Arcs sur Argens

 04.98.10.40.10

 lycee.lesarcs@agricampus.fr

 agricampus.fr

